

015/010

L'AN DEUX MILLE QUINZE

LE 15 AVRIL à 18H30 heures

Date de la convocation

10 avril 2015

Présents : Christian PERO Vice-Président, Monique GUILLE, Pascal VEAUTE, Josette MONTEIL, Lahcene BAAZIZ, Bernard DOAT, Michèle RIEUX, Michelle LESOURD. Martine SOUQUET.

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 9

Procurations : 4

Votants : 13

Absents excusés: Patrice GAUSSERAND, Ghislaine PEDOUSSAUT a donné pouvoir à Michelle LESOURD, Marie-Christine BOUTONNET a donné pouvoir à Christian PERO, Claude SEGUIER a donné pouvoir à Madame RIEUX, Michaële BOTT, Michel HOSPITALIER, Danièle CONDO a donné pouvoir à Monique GUILLE

Absents : Fanny NELATON

**Objet de délibération : PRIME DE FIN D'ANNEE**

Monsieur le Président propose de reconduire, pour l'année **2015**, la prime annuelle des Agents du CCAS dont les modalités sont les suivantes :

Sont bénéficiaires les agents et auxiliaires, exception faite des agents saisonniers ou occasionnels, ainsi que les contrats aidés avec une franchise de 6 mois d'ancienneté.

Cette prime sera versée en deux fois (485 euros bruts x 2) sur les salaires du mois de juin 2015 et de novembre 2015.

Son montant est fixé à 970 euros bruts pour les agents à temps complet, il est réduit au prorata du temps passé pour les agents à temps partiel.

**Le CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, unanimement, **ACCEPTE** la reconduction des modalités de l'octroi de la prime de fin d'année, **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE

Transmis en Préfecture.

Publié le 16 AVRIL 2015

Le Président,  
Patrice GAUSSERAND.